

L'ethnographie comme méthode d'enquête sociolinguistique : « faire preuve » à partir d'un cas singulier ?

Philippe Hambye

Centre Valibel – Discours et Variation, Institut Langage et Communication, Université de Louvain (UCL, Belgique)

philippe.hambye@uclouvain.be

Introduction

Comme bien d'autres disciplines, la sociolinguistique produit des travaux qui se méfient des théorisations. Ils accumulent les descriptions détaillées et méthodologiquement solides, mais avec ceci de paradoxal que leur fiabilité empirique n'est que rarement mise au service de la réflexion critique sur les théories, ce qui les éloigne de la recherche de régularités ou de tendances dépassant le cadre strict de leurs observations.

Cette méfiance doit peut-être quelque chose à la faiblesse de la réflexion épistémologique en sociolinguistique. Si ce problème n'est pas propre à la (socio)linguistique, je suggère plus loin que la nature interdisciplinaire du travail de nombreux chercheurs en sciences du langage les met parfois dans une position particulièrement délicate à cet égard (section I). Afin de contribuer précisément à la discussion épistémologique au sein du champ sociolinguistique, je m'inspire ensuite du travail de Passeron (2006) pour défendre l'idée selon laquelle la difficulté des théories dans les sciences de l'homme et de la société (SHS) en général est qu'elles doivent « faire preuve » à partir de cas toujours singuliers (section II). Ceci m'amènera ensuite (section III) à envisager l'approche ethnographique comme une modalité qui assume pleinement cette singularité des observations empiriques et à discuter dès lors de la possibilité de tirer des conclusions à portée *générale* à partir d'un tel travail. Prenant

comme exemple une enquête ethnographique réalisée dans une école secondaire en Belgique francophone entre 2006 et 2008, qui cherchait à saisir le rôle des pratiques langagières (et en particulier des « parlers jeunes ») dans la reproduction des rapports sociaux (Hambye 2009 ; Hambye et Siroux 2008 ; Gadet et Hambye 2014), j'essaierai enfin, dans la dernière section, de montrer comment le travail d'enquête peut contribuer à la réflexion théorique, en discutant le concept de *crossing* (Rampton 2005).

1. La (socio)linguistique, science « naturelle » ou science sociale ?

La façon de concevoir l'articulation entre données empiriques et théorisations varie dans les différents secteurs de la linguistique, en raison du rattachement ambigu de cette discipline au domaine des sciences humaines et sociales (SHS). D'un côté, toute une tradition de recherche en linguistique envisage son objet comme s'il était le produit de lois universelles ou à tout le moins d'invariants propres à un système linguistique ou à une culture donnée, plutôt que comme le résultat d'une activité humaine située socialement et historiquement. Bien des linguistes épousent ainsi sans trop se poser de questions une épistémologie héritée des sciences naturelles : ils sont à la recherche de lois et tentent d'expliquer les faits (linguistiques) à l'aide d'un nombre limité de mécanismes, le plus souvent quantifiables, qui, tout en restant « sensibles au contexte », permettent quasiment de prédire les usages.

Les linguistes qui s'inscrivent dans ce type d'approche « autonomisante »¹ s'épargnent ainsi une interrogation sur les conséquences épistémologiques et méthodologiques de la nature sociale de leur objet : se concentrant sur ce qui rapproche le langage d'un système régi par des lois, ils n'envisagent pas la question de la différence épistémologique entre sciences de la nature et SHS et ne se confrontent pas dès lors aux problèmes de fiabilité et de validité spécifiques qui se posent aux SHS.

À l'inverse, dans les secteurs de la linguistique plus attachés à la prise en compte du contexte social de la production du langage (analyse du discours, analyse conversationnelle, sociolinguistique, etc.), la complexité des déterminations des pratiques langagières est souvent reconnue, tout comme est assumée la part de subjectivité de *l'interprétation des relations*

1. Voir Hambye 2012 pour une critique, appliquée à la (socio)linguistique, des sciences sociales autonomisantes qui « choisissent d'isoler par la seule abstraction un niveau ou un aspect des phénomènes, parfois un sous-système du fonctionnement social : « communication », « population », « échange de biens rares », « marché ». » (Passeron 2006 : 83)

entre différents phénomènes et ces pratiques. Toutefois, au scientisme des premiers n'est que rarement opposée une réflexion épistémologique sur les prétentions scientifiques des seconds, sans doute en partie parce qu'ayant été formés le plus souvent dans le paradigme épistémologique de la linguistique autonomisante, ils ne peuvent s'appuyer sur une tradition de réflexion épistémologique au sein de leur discipline. La question de la scientificité de leurs discours sur les pratiques langagières est alors régulièrement tue, parfois sous le prétexte d'un descriptivisme strict, ou rejetée sur la base d'un subjectivisme totalement assumé, quant à lui susceptible d'annuler toute distinction entre explication scientifique, croyance et opinion.

Tel que je vais l'aborder, le problème qui se pose à celles et ceux qui envisagent pleinement le langage comme une pratique sociale peut être formulé comme suit : si l'on admet que notre objet nous empêche d'épouser l'épistémologie et d'arborer les mêmes prétentions à la validité que les sciences naturelles, qu'est-ce qui nous permet néanmoins de produire des connaissances de type *scientifique* et d'en évaluer la validité ou la pertinence ? Il s'agit ici d'interroger la scientificité (tout comme la neutralité) des SHS sans pour autant renoncer à accorder au savoir et au discours scientifiques qu'elles produisent un statut épistémologique particulier.

Réfléchir aux normes qui gouvernent *de facto* la pratique scientifique et délimitent l'espace de ce qui est considéré comme valide, que ce soit en SHS ou non, ne signifie pas nécessairement partir à la recherche de normes uniques qui permettraient de séparer systématiquement et sans discussion le bon grain de l'ivraie en matière scientifique, en cherchant à identifier les « vrais » et « bons » savoirs. Sur le modèle de ce que proposent tant Bourdieu (2001) que Passeron (2006), il s'agit davantage d'analyser quelles sont, dans un champ scientifique situé socio-historiquement, les procédures intellectuelles considérées comme susceptibles de nous donner accès au réel (même si ce n'est jamais de façon immédiate) et de le rendre intelligible. À cet égard, on peut considérer, avec ces auteurs et d'autres (par exemple Lahire 2001), que ce qui permet de produire des vérités transhistoriques dans des conditions de production scientifiques toujours socio-historiquement particulières, c'est le fait que le champ scientifique soit gouverné par des normes qui à la fois favorisent et mettent à l'épreuve la validité des connaissances produites : norme de confrontation à la réalité empirique, respect des procédures logiques dans l'analyse, mise en débat du travail de recherche et de ses résultats par la soumission de ceux-ci au jugement des pairs et par l'explicitation des conditions de

production des données et l'étayage des arguments qui sous-tendent les raisonnements. Ce qui fait le propre du savoir scientifique n'est donc pas, selon ces auteurs, sa capacité à être purement objectif, mais bien le fait qu'il est en principe le résultat de procédures d'objectivation et de contrôle de cette objectivation qui lui permettent d'approcher l'objectivité – sans jamais l'atteindre.

2. Qu'est-ce que « faire preuve » en SHS ?

Si l'on peut donc estimer que c'est ce contrôle permanent des opérations de recherche qui confère leur scientificité aux résultats scientifiques, qui leur permet de s'affranchir partiellement de leurs conditions particulières de production, il reste à se demander ce qui, de ce point de vue, fait la spécificité des SHS. En quoi leur objet leur impose-t-il un régime de scientificité particulier ?

Il peut paraître évident que les SHS sont *d'avantage* marquées que les sciences naturelles par leurs conditions socio-historiques de production et en particulier par le poids des conceptions particulières de l'homme, de la société, du politique, etc. qui caractérisent les chercheurs². Cependant, la nature même de leur objet fait que c'est au niveau de leur *mode de raisonnement et d'argumentation* et partant dans leurs *modalités de confrontation au réel* que se joue la différence épistémologique entre SHS et sciences de la nature.

Comme le souligne Passeron, les SHS n'ont pas affaire à des occurrences ou des exemplaires d'une catégorie bien délimitée, mais bien à des « cas singuliers » : en effet, étant donné la réflexivité dont font preuve les sujets humains, qui les conduit à modifier leurs actions au fil du temps, les chercheurs en SHS sont toujours confrontés à des faits singuliers situés dans un contexte socio-historique donné. De ce point de vue, les SHS sont donc, qu'elles l'assument ou non, des « sciences historiques ».

Si les SHS peuvent néanmoins, à partir de ces faits singuliers, construire des objets, des catégories génériques, ceux-ci ne correspondent pas à des ensembles pouvant être définis par une « description définie » – qui permettrait de circonscrire de façon indiscutable, en extension, les éléments du réel qui font bel et bien partie de la réalité étudiée. Les catégories des SHS sont le produit d'un travail de « stylisation » qui définit des « types idéaux » par sélection de traits jugés pertinents et dégagés

2. Il s'agit cependant d'une différence de degré plus que de nature : mener des recherches sur l'énergie nucléaire ou sur le clonage est également le produit de positionnements socio-politiques.

de la comparaison des cas individuels, mais donc aux prix de certaines « déperditions » (Passeron 2006 : 64). Ce qui explique pourquoi les chercheurs en SHS ne s'accordent jamais totalement sur la définition de leurs objets – comme le montre le cas de la catégorie des « parlars jeunes » qui connaît des définitions différentes selon les propriétés que les chercheurs retiennent comme pertinentes pour distinguer les pratiques linguistiques ainsi dénommées (Gadet et Hambye 2014). Les descriptions en SHS sont donc toujours, *in fine*, basées sur « une théorie interprétative construite sur la base d'une comparaison historique entre des séries de "cas" circonstanciés, jamais répétés à l'identique » (Passeron 2006 : 69) – description et interprétations toujours discutables donc, mais néanmoins argumentées et soumises à la confrontation empirique.

Dès lors, si comme les autres sciences empiriques, les SHS tiennent leur scientificité du fait de maintenir « les conditions d'une vulnérabilité empirique de [leurs] énoncés d'observation » (Passeron 2006 : 25), cette nécessaire mise à l'épreuve du réel ne saurait emprunter les voies de la réfutabilité (ou falsifiabilité) popperienne. En effet, les conclusions qu'elles formulent à partir de leurs observations de cas ne peuvent être étendues à d'autres cas que si ceux-ci sont considérés comme similaires aux premiers, ce qui suppose une interprétation. Par conséquent, comme le note Passeron (2006 : 27), les chercheurs en SHS sont des « déshérités de la preuve » : aucune théorie en SHS ne peut en effet être réfutée – c'est-à-dire invalidée par un test empirique décisif – dans la mesure où une tendance observée dans un contexte donné ne pourra pas être considérée comme *objectivement* fausse uniquement parce qu'elle n'est pas observée dans un autre contexte, car il sera toujours possible de discuter de la similarité des contextes.

Telle que je l'ai présentée jusqu'ici, la position épistémologique de Passeron par rapport aux SHS me semble poser deux questions, que j'aimerais discuter dans la suite de ce texte :

- 1) Si les cas observés en SHS sont toujours uniques, à quelles conditions celles-ci peuvent-elles énoncer des assertions qui, sans avoir de portée universelle, aient à tout le moins une portée générale et puissent nous apprendre quelque chose de non trivial sur des phénomènes inscrits dans d'autres configurations socio-historiques ? En particulier, comment une enquête de type ethnographique, qui repose plus que toute autre sur un ou plusieurs cas approfondis dans leur singularité, peut-elle réaliser cette montée en généralité ?
- 2) L'incertitude relative à la définition des objets et à la similarité des contextes d'observation en SHS a pour conséquence que les théories

concurrentes qui tentent d'appréhender ces objets sont non seulement nombreuses, mais en partie incommensurables – ce qui fait dire à Passeron (2006 : 35) que l'instabilité théorique est intrinsèque aux SHS et non juste le signe provisoire de leur jeunesse. Sachant qu'elles ne peuvent être réfutées, qu'est-ce qui permet néanmoins de considérer que telle théorie a plus de valeur ou d'intérêt qu'une autre ?

3. L'ethnographie sociolinguistique : passer du cas singulier au « général »

Dans cette section, je voudrais illustrer la position épistémologique défendue ci-dessus en m'appuyant sur l'exemple de l'approche ethnographique. Parce qu'elle ne peut qu'assumer la singularité de ses observations, cette dernière est confrontée à la question de la possibilité pour les SHS de produire une connaissance fondée empiriquement qui ne se réduise pas à la chronique ou au récit : une telle approche ne se situe-t-elle pas aux antipodes de la quête de fiabilité et de généralité qui caractérise a priori les sciences ? Qu'est-ce qui permet d'appréhender un cas particulier comme une actualisation d'un type idéal et de prétendre que ce cas peut, à lui seul, révéler quelque chose sur le phénomène plus général qu'il est censé incarner ? Quels sont par ailleurs, les coûts et les bénéfices de cette focalisation sur un (ou quelques) terrain unique(s) ?

Il me semble que dans la vision de certains sociolinguistes, l'intérêt principal de l'ethnographie est de permettre de produire des données écologiques et ainsi d'observer des productions langagières plus authentiques. Pour celui qui cherche, comme c'était mon cas, à saisir l'usage spontané des locuteurs, en particulier à appréhender des pratiques qui ne peuvent être suscitées en dehors des contextes d'interaction qui les génèrent, la méthode ethnographique serait particulièrement indiquée (Rampton 2005 : 19), offrant l'avantage de familiariser les locuteurs à la présence de l'enquêteur, de les mettre en confiance (Eckert 1997) et de lui permettre de limiter ainsi le « paradoxe de l'observateur » (Labov 1976).

Si l'intimité relative entre enquêteur et enquêtés que permet l'ethnographie peut apparaître comme un atout, cette relation pleinement subjective et particulière limite évidemment la fiabilité de l'enquête ethnographique – au sens classique de possibilité de reproduire des observations à l'identique. À cela s'ajoute le manque de représentativité de l'enquête ethnographique qui, se basant tout au plus sur une série limitée de cas, peut difficilement prétendre avoir vérifié que les mêmes observations pouvaient être effectuées sur des terrains nombreux et variés, de manière à tirer des conclusions à portée générale. L'ethnographie peut

donc apparaître comme une démarche coûteuse, vu l'implication de longue durée sur le terrain qu'elle exige, ayant certes des vertus heuristiques, mais incapable de contribuer significativement au progrès de la connaissance compte tenu de ses difficultés à généraliser de façon valide les conclusions d'une enquête grâce à la fiabilité et à la représentativité de ses observations.

À l'inverse de l'ethnographie, l'épistémologie dominante a pour idéal de s'affranchir de la singularité de ses données d'observations, d'où l'attrait et la légitimité des méthodes quantitatives et plus précisément expérimentales et du « raisonnement statistique » en général (Passeron 2006). La constitution de grands corpus tout comme les méthodes d'échantillonnage classiques de la sociolinguistique variationniste visent précisément à atteindre un certain niveau de représentativité pour permettre la généralisation des régularités observées sur des terrains particuliers.

Mais le passage du singulier au général est-il plus évident dans ces approches quantitatives que dans une enquête ethnographique? Si l'on accepte le raisonnement de Passeron résumé plus haut, on comprend que les approches quantitatives, lorsqu'elles pensent pouvoir affirmer de façon valide l'existence d'une influence causale observée de façon répétée et fiable d'un phénomène X sur des objets Y, ne semblent s'affranchir de la singularité des cas examinés qu'au prix d'une opération interprétative, qui passe le plus souvent inaperçue. Ce qui permet en effet de compter des occurrences d'une même variable linguistique (dépendante), par exemple, c'est le fait de *considérer* qu'une série de formes observées relève d'une même catégorie idéal-typique; et ce qui permet d'imputer l'apparition de ces occurrences à l'effet d'une variable (indépendante) dans le cadre d'une comparaison avec un sous-échantillon où d'autres types de formes sont observés, autrement dit, ce qui permet d'affirmer que seule cette variable peut être responsable de la différence constatée entre les deux échantillons, c'est le fait de *considérer* que les deux ensembles de données ne diffèrent que par la présence ou non de cette variable et que la comparaison est donc opérée « toutes choses égales par ailleurs ».

Raisonner « toutes choses égales par ailleurs » signifie raisonner *toutes autres variables jugées pertinentes étant contrôlées*, ou compte *non tenu* des *spécificités jugées non pertinentes* des contextes particuliers. Dans ce sens, et comme le rappellent Gadet et Wachs (ce volume), ce n'est qu'au prix d'un effacement des conditions de production des formes linguistiques que l'approche variationniste ou les travaux sur grands corpus peuvent considérer qu'ils traitent des données *équivalentes* et dès lors les « expliquer » à partir de paramètres limités: c'est le principe de leur « équivalence

sémantique » par exemple qui autorise les variationnistes à considérer que des différences entre les usages de deux groupes sociaux s'expliquent par des différences grammaticales (au niveau des règles du système de chaque locuteur) et non par exemple par la façon dont les locuteurs s'engagent dans leurs interactions. On peut au contraire, comme le suggèrent Guerin et Moreno (ce volume), faire l'hypothèse que des contextes apparemment semblables sont en réalité pragmatiquement non équivalents et entrent donc en ligne de compte dans la compréhension des déterminants de l'action langagière.

Dès lors, pour monter en généralité et pour atteindre une connaissance de mécanismes non strictement spécifiques aux contextes d'observation, une approche en SHS ne peut se contenter de considérer que ses observations sont généralisables par simple induction. Pour donner à l'analyse une portée générale, il faut penser les faits observés sur un terrain particulier comme *comparables* à d'autres. Cela suppose de les interpréter comme faisant partie de la même *catégorie* d'objet, en considérant qu'ils participent d'un même *type idéal*, mais aussi de les « indexer par une typologie sur des contextes élargis grâce à l'agglomération de contextes construits comme *parents* » à travers ce que Passeron appelle un « raisonnement naturel » qui relie des données de nature hétérogène (qualitatives et quantitatives) et de s'en servir pour inférer, par la comparaison des contextes, les traits pertinents susceptibles d'entrer en relation causale. En résumé, on ne s'affranchit pas sans coût de la singularité des observations : les constats que nous dressons ne sont a priori valables que pour les contextes spécifiques dans lesquels nous les avons observés, mais nous pouvons néanmoins suivre des procédures d'interprétation typologique pour envisager, par *extrapolation* plutôt que par généralisation stricte, ce qu'il en est dans d'autres contextes. « Le contexte peut être élargi au risque de la typologie, c'est tout. » (Passeron 2006 : 167)

Sous ce rapport, l'ethnographie est logée à la même enseigne que les méthodes quantitatives. Par conséquent, si lorsqu'il s'agit de monter en généralité dans les approches quantitatives, le raisonnement qui procède par extrapolation est légitime, et inévitable, il en va de même pour les approches ethnographiques, avec toutefois une différence de taille : alors que dans une approche quantitative, les prises de position interprétatives les plus cruciales se situent en amont (dans la sélection et la définition des variables prises en compte), dans une approche qualitative en général, et ethnographique en particulier, elles sont opérées davantage en aval puisque le travail typologique se fonde alors davantage sur l'analyse des données elles-mêmes que sur une théorisation antérieure.

Le nombre de cas observés et comparés est alors évidemment plus limité, ce qui rend certaines régularités moins patentes et ne permet pas de vérifier leur stabilité à grande échelle. Toutefois, comme l'ethnographie offre une meilleure appréhension de la *qualité* des relations entre les faits observés, elle permet de tirer des enseignements à portée générale qui ne sont pas tant fondés sur la récurrence d'une relation que sur la multiplicité et la diversité des indices qualitatifs qui la rendent plausible³. Ainsi, dans mon travail, c'est en m'appuyant essentiellement sur le cas d'un seul adolescent, comparé à d'autres, que j'ai été amené à faire l'hypothèse que le recours à des formes linguistiques marquant l'emphase et l'exubérance verbale était plus intense chez des locuteurs qui ne disposaient pas d'autres moyens de distinction pour définir leur place dans les rapports sociaux propres au microcosme de l'école (par exemple via leurs habiletés sportives, leur accès à des ressources économiques ou même leurs performances scolaires). Bien entendu, les pratiques d'autres individus venaient corroborer cette hypothèse, mais non à travers la *mesure* de la fréquence d'une *même* relation, construite comme telle à travers le comptage d'occurrences relevant d'une même catégorie typologique définie a priori, mais bien à travers la mise en correspondance de relations particulières qui tout en étant regardées comme autant d'indices convergents, étaient appréhendées comme analogiques sans pour autant faire fi de la singularité de chaque cas. Plusieurs auteurs soulignent en ce sens que l'ethnographie permet de faire droit à la *complexité* des phénomènes sociaux (voir Blommaert 2007) en évitant d'identifier a priori quelque facteur censé être sur-déterminant et de traiter de façon disjointe les différents aspects de la réalité sociale, comme l'imposent les contraintes du traitement statistique, et en invitant le chercheur à être davantage à l'écoute du terrain pour saisir les mécanismes qui y sont à l'œuvre.

4. Évaluer empiriquement la pertinence d'un concept : le cas du *crossing*

Le second problème que pose la singularité irréductible des observations en SHS est celui de l'évaluation des théories concurrentes. Puisqu'elles ne peuvent être réfutées au sens strict (section II), selon quels critères mobiliser telle théorie plutôt que telle autre ? Pour répondre à cette question, j'aimerais faire un retour réflexif sur les raisons qui me conduisent à

3. Diversité des indices qui est d'autant plus importante dans une ethnographie qu'elle forme moins en amont les données d'observation que ne le font par exemple des approches qui utilisent des questionnaires ou d'autres méthodes d'élicitation des pratiques.

n'utiliser que très peu (voir cependant Hambye 2009) le concept de *crossing* élaboré par Rampton (2005), alors même qu'il a été exploité par de nombreux chercheurs, dont certains investiguent des terrains similaires au mien (Rampton et Charalambous 2010 pour une revue de la littérature anglophone sur ce sujet). Je voudrais montrer que, sans regarder la théorisation portée par le concept de *crossing* comme fausse et pouvant être invalidée par l'expérience de terrain, je peux m'appuyer sur mon travail empirique pour justifier pourquoi je la juge moins pertinente ou moins utile qu'une autre.

Ce qui caractérise la plupart des « jeunes » étudiés dans les travaux sociolinguistiques que l'on associe aux « parlers jeunes », c'est qu'ils vivent dans des quartiers de villes occidentales où sont concentrées des populations précarisées qui connaissent un haut degré d'hétérogénéité linguistique lié au passé migratoire d'une part importante d'entre elles (Gadet et Hambye 2014). Les terrains de Rampton (2005) et ma propre enquête partagent ces caractéristiques, ce qui les rend a priori comparables.

Comme d'autres chercheurs (Jaspers 2011), j'ai pu observer des phénomènes que Rampton désigne sous le terme de *language crossing*: des locuteurs d'origines ethniques diverses adoptent des façons de parler qu'ils n'emploient pas « normalement »⁴ (dont ils ne sont pas les « héritiers ») et qui sont en principe réservées à des exogroupes⁵ et plus précisément à des groupes ethniques auxquels ils ne peuvent pas « normalement » revendiquer leur appartenance (Rampton 2005 : 28-29). Plus précisément, j'ai ainsi pu observer régulièrement l'adoption de mots arabes ou de prononciations associées aux locuteurs d'origine maghrébine par des locuteurs d'origine diverses – un phénomène d'ailleurs pointé très fréquemment dans les travaux sur les parlers jeunes dans le monde francophone (Gadet et Hambye 2014).

Si la démarche de Rampton consistait simplement à affirmer l'existence de phénomènes de *crossing*, elle se réduirait au « papillonnage descriptif athéorique » auquel l'ethnographie est parfois associée par ses critiques (Rampton 2005 : 21). Toutefois son ambition est autre. Si son objectif n'est pas de mesurer quantitativement quels facteurs favorisent l'apparition de ces phénomènes et dans quelle mesure, il est bien de saisir, par la comparaison des contextes où les cas de *crossing* apparaissent et par l'analyse des caractéristiques (macro- et microsociales) de ces contextes, quels traits distinguent le *crossing* de phénomènes proches, quelles conditions favorisent son émergence, quels effets sont produits dans

4. Toutes les citations de Rampton en français qui suivent sont des traductions de mon fait.

5. Rampton parle de « outgroup language use ».

l'interaction. À cet égard, une des difficultés posées par le concept de *crossing* est de le distinguer d'autres pratiques d'alternance de codes – comme le souligne d'ailleurs Rampton lui-même (Rampton 2005 : 266-274).

Certains usages de la notion de *crossing*, tant chez Rampton que chez d'autres auteurs, suggèrent que la « normalité » des pratiques peut être définie a priori par le chercheur : en ce sens, un individu qui n'aurait pas l'origine X ne pourrait pas « normalement » utiliser la langue/variété Y et tout usage de celle-ci par ce locuteur pourrait être considéré comme un *crossing*. Malgré les précisions que Rampton apporte à sa définition tout au long de son ouvrage, qui nuancent cette interprétation, cette présupposition est latente dans ses travaux : il oppose ainsi les travaux sur l'alternance de codes qui s'intéressent à la relation entre les « bilingues et les langues de leur propre héritage » et sa recherche sur le *crossing* qui se concentre sur la relation entre des « locuteurs et les langues d'exogroupes ethniques » (Rampton 2005 : 75) – une opposition qui suppose que l'on peut dire qui appartient à tel ou tel groupe (ethnique) et quelles sont les langues dont on peut être considéré comme l'héritier. En revanche, si l'on considère que les locuteurs mobilisent spontanément les formes linguistiques qui circulent dans leur environnement et qui ont cours de façon légitime dans les espaces sociaux auxquels ils participent eux-mêmes légitimement, les phénomènes de *crossing* tels que définis plus haut n'ont rien d'exceptionnel dans des contextes marqués par une forte diversité linguistique et ils font partie de la pratique normale, *non marquée*, des locuteurs.

Pour démontrer que, dans le contexte où il les a observés du moins, les phénomènes de *crossing* sont associés à des pratiques qui rompent avec les pratiques linguistiques routinières, Rampton (2005 : 196-203, 273) argue qu'ils apparaissent en général dans des moments de transition, de « liminalité » où les normes sociales sont en quelque sorte suspendues, et non dans les interactions les plus banales. Dans ce cadre, Rampton fait appel aux concepts de polyphonie et de dialogisme de Bakhtine (1970, 1978) : la spécificité du *crossing* serait de mélanger des codes qui correspondraient, de par leurs significations sociales stéréotypées, à autant de *voix* distinctes et en principe étrangères les unes aux autres. Rampton souligne cependant à maintes reprises qu'il est difficile, dans certains des cas qu'il analyse, de distinguer le vernaculaire habituel du locuteur de l'emprunt temporaire de la variété d'un exogroupe supposé (Rampton 2005 : 127-137), et il montre également qu'il n'est pas évident de déterminer si, dans une interaction, un locuteur mobilise des voix qui renvoient pour lui à des identités ou des postures multiples mais compatibles, ou au contraire qui en principe s'excluent mutuellement (Rampton 2005 : 211-219).

En outre, même lorsque l'alternance de codes permet d'invoquer une voix en contrepoint avec l'autre, il est difficile de considérer a priori que les identités qui s'opposent à travers ces voix sont définies en termes ethniques. Par exemple, un des élèves d'origine maghrébine que j'ai pu observer sur mon terrain qui pratiquait en général une des formes les plus avancées du « parler jeune » qui avait cours à l'école, adoptait parfois au contraire une variété de français très standardisée qui contribuait à projeter dans l'interaction une identité différente de celle à laquelle on pouvait associer son usage habituel. Ce faisant, cet usage polyphonique révélait l'existence de « variétés linguistiques » stéréotypées associées à certains groupes sociaux et à certaines valeurs, et permettait au locuteur de franchir (de façon ambiguë) la frontière sociale entre ces groupes. Mais la frontière ainsi franchie était loin de se définir dans une opposition entre des groupes ethniques imperméables : les groupes dont elle soulignait la distinction étaient définis dans l'imaginaire des locuteurs, par une opposition de classe et par une opposition entre « immigrés » et « non immigrés ». De façon générale, ces pratiques polyphoniques témoignent des positionnements des élèves par rapport à l'ensemble des frontières symboliques qui sont pertinentes dans leur environnement local.

En résumé, sachant qu'il n'y a rien de plus banal que l'usage par les locuteurs de formes linguistiques associées à plusieurs groupes sociaux, il ne me semble pas pertinent de construire un concept qui présuppose, comme le *crossing*, que le recours d'un locuteur *issu* d'un « groupe ethnique » donné à la variété associée à un autre « groupe ethnique » marque le franchissement d'une frontière définie en termes ethniques. S'il est question de comprendre le rôle des pratiques langagières dans la construction des frontières sociales, il me paraît plus utile de se demander quels sont les locuteurs qui peuvent légitimement utiliser telle ou telle forme, à quelles voix et à quels groupes sociaux renvoient ces formes, ce que cela nous dit sur les significations sociales associées à la variété ainsi mobilisée, et ce que cette pratique nous apprend sur les rapports sociaux qui ont cours dans l'environnement social étudié et sur les mécanismes de leur re-production.

Conclusion

Partant de l'idée que les sociolinguistes ne prennent pas toujours toute la mesure des conséquences de la nature sociale de leur objet (Hambye 2012), j'ai voulu, dans cette contribution, explorer ces conséquences au niveau épistémologique, pour la sociolinguistique et les sciences de l'homme et la société en général. Je me suis surtout appuyé pour ce

faire sur le travail de Passeron qui reconnaît un statut scientifique de plein droit aux SHS tout en insistant sur la spécificité de leur régime de scientificité. En définissant les SHS comme des « sciences empiriques de l'interprétation » (Passeron 2006 : 64), Passeron affirme à la fois la nécessité de la mise à l'épreuve empirique des savoirs produits par les SHS et la nature particulière de cette confrontation empirique, en ce qu'elle est médiatisée par le travail interprétatif de construction de catégories d'objets et de phénomènes qui sont toujours idéal-typiques.

Dans le cadre d'une réflexion sur les rapports entre travail empirique et théorisation en sociolinguistique, une telle conception épistémologique permet de mettre en question le « monopole méthodologique et théorique » de certaines approches scientifiques. Elle présente ainsi l'avantage d'entrer en dialogue critique avec ceux qui suspectent les recherches non calquées sur le modèle expérimental ou sur le pur raisonnement statistique de manquer de fondement empirique, et dès lors d'aboutir à des théories dont la valeur ne serait pas soumise à l'épreuve du réel. J'ai ainsi voulu illustrer comment une démarche ethnographique, tout en assumant plus peut-être que tout autre le caractère singulier de ses données d'observation, pouvait contribuer à la réflexion théorique et comment elle pouvait participer à l'évaluation de théories concurrentes.

Plus précisément, en discutant de la pertinence du concept de *crossing*, j'ai essayé de montrer pourquoi sa plus-value me semblait *relativement* limitée : parce que le concept de *crossing* est peu opératoire et tend à amalgamer des phénomènes trop hétérogènes, parce qu'en raison de ses présupposés, il risque de donner une réponse a priori à la question qu'il s'agit d'approfondir, et parce que les concepts bakhtiniens sont suffisants pour appréhender la façon dont les locuteurs mobilisent différentes voix⁶, j'estime qu'il est peu utile pour appréhender les pratiques langagières que j'ai observées sur mon terrain et les rendre intelligibles.

6. D'autant que, au-delà des discussions théoriques dont ils sont l'objet (Nowakowska 2005), les théories issues de cette tradition permettent de faire des distinctions plus fines entre les différentes formes de polyphonie. En effet, dès lors que le concept de *crossing* est utilisé à la fois pour désigner l'usage très marqué et très distancié de « l'anglais indien stylisé » par des jeunes blancs (Rampton 2005) et pour évoquer le recours de locutrices du Texas à l'accent stéréotypé du sud des États-Unis (Johnstone 1999), on ne se donne plus les moyens de distinguer, parmi les pratiques polyphoniques grâce auxquelles le locuteur mobilise plusieurs voix et projette plusieurs identités, celles qui se combinent dans une relative continuité et celles qui au contraire sont marquées par des effets de rupture.

La posture épistémologique adoptée ici invite à éviter les oukases et exclusives méthodologiques : elle ne condamne pas le traitement statistique aux naïvetés positivistes, mais elle ne réduit pas l'ethnographie et les approches qualitatives à une démarche purement descriptive, particulariste et subjective qui serait hors du champ de la « vraie science ». Elle invite davantage à souligner la complémentarité des approches et à relever que bien souvent leurs logiques se trouvent combinées dans les recherches effectives, en sociolinguistique comme ailleurs en SHS. Il s'agit alors d'être conscient des avantages et des inconvénients de chacune d'elles et de tenter de trouver un équilibre dans le va-et-vient entre les différents « pôles » du raisonnement sociologique propre aux SHS, en sachant que ce que l'on gagne d'un côté en termes de « robustesse expérimentale », on le perd de l'autre au niveau de l'appréhension de la signification de ce que l'on décrit.

Bibliographie

- Bakhtine M. (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Bakhtine M. (1970), *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne, L'âge d'homme.
- Blommaert J. (2007), "On scope and depth in linguistic ethnography", *Journal of Sociolinguistics* 11 (5), p. 682-688.
- Bourdieu P. (2001), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.
- Eckert P. (1997), "Why ethnography?", in Kotsinas U.-B., Stenstrom A.-B. and Karlsson A.-M.(eds), *Ungdomsspråk i Norden*, Stockholm, Stockholm University, p. 52-62.
- Gadet F. et Hambye Ph. (2014), "Contact and ethnicity in "youth language" description: in search of specificity", in Nicolăi R. (ed.), *Questioning Language Contact: Limits of Contact, Contact at its Limits*, Leiden-Boston, Brill, p. 183-216.
- Hambye Ph. (2009), « Hétérogénéité et hybridité dans les pratiques linguistiques de jeunes élèves francophones. La mixité du discours comme construction, interrogation et réaffirmation de frontières symboliques », dans Pöll B. et Schafroth E. (éds), *Normes et hybridation linguistiques en francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 123-156.
- Hambye Ph. (2012), « Linguistique sociale ou science sociale du langage? Les enjeux de l'autonomisation de l'objet langagier », *Cahiers de linguistique* 38 (1), p. 67-85.

- Hambye Ph. et Siroux J.-L. (2008), « Langage et “culture de la rue” en milieu scolaire », *Sociologie et sociétés* 40 (2), p. 215-235.
- Jaspers J. (2011), “Strange bedfellows: Appropriations of a tainted urban dialect”, *Journal of Sociolinguistics* 15, p. 493-524.
- Johnstone B. (1999), “Uses of Southern-sounding speech by contemporary Texas women”, *Journal of Sociolinguistics* 3 (4), p. 505-522.
- Labov W. (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Lahire B. (2001), « Les limbes du constructivisme », *ContreTemps* 1, p. 101-112.
- Nowakowska, A. (2005), « Dialogisme, polyphonie: des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », dans Bres J. et *al.* (éds), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck- Duculot, p. 19-32.
- Passeron J.-C. (2006), *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*. Paris, Albin Michel.
- Rampton B. (2005), *Crossing. Language and Ethnicity among Adolescents*, Manchester, St Jerome Publishing.
- Rampton B. and Charalambous C. (2012), “Crossing”, in Martin-Jones M., Blackledge A. and Creese A. (eds), *Routledge Handbook of Multilingualism*, London, Routledge, p. 482-498.

